

# CPES/CAAP

Lycée Lumière

Rentrée  
SEPTEMBRE 2017

Classe Post-Bac  
publique à Lyon,  
en Région  
Auvergne-Rhône-  
Alpes

Classe  
Préparatoire aux  
Etudes Artistiques  
Supérieures

Informations sur  
le site du lycée

Auguste et Louis Lumière

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/lumiere>

Lycée Auguste et Louis Lumière  
50 boulevard des Etats-Unis  
69372 Lyon  
04.78.78.31.78

[cpes-caap.lumiere@ac-lyon.fr](mailto:cpes-caap.lumiere@ac-lyon.fr)

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



Région académique  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## CPES– CAAP - Lycée Lumière

**La Classe préparatoire aux études supérieures – classe d'approfondissement Arts Plastiques** du lycée Lumière, prépare 24 étudiants à la réussite aux concours d'entrée des Ecoles Supérieures d'Art, comme les écoles des Beaux-Arts, les Arts Décoratifs, les écoles de l'image...

### A qui s'adresse cette Classe Préparatoire ?

Cette classe s'adresse à tous les élèves titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, sortant du lycée, ou à des étudiants ayant déjà eu une première étape dans les études supérieures et qui souhaitent se réorienter vers les études artistiques.

### Les objectifs de la CPES-CAAP

Cette formation répond à divers objectifs :

- la poursuite d'études supérieures en art,
- favoriser l'accessibilité aux enseignements artistiques post-bac et la réussite aux concours d'entrée dans les écoles supérieures d'art,
- le développement des liens entre l'enseignement des arts plastiques sous statut scolaire et le supérieur,
- la promotion de la discipline dans le cadre d'une filière d'excellence.

L'équipe d'enseignants veille à accompagner les étudiants dans leur projet d'orientation professionnelle en les aidant, notamment à faire des choix de concours correspondant à leurs capacités et leurs aspirations.

Les étudiants développent des connaissances théoriques et techniques, des méthodes de travail et des capacités liées à l'autonomie pour répondre aux attentes des concours des écoles supérieures. Ils conçoivent leur dossier de pratique artistique adapté aux différentes épreuves.

## Le contenu de la formation

Dans le cadre de l'enseignement en CPES-CAAP, l'interaction entre les composantes théoriques et celles de la pratique est permanente. Les étudiants suivent des cours de pratique plastique en atelier, des cours théoriques d'histoire de l'art et de culture artistique contemporaine, de philosophie et d'esthétique, de lettres et d'anglais.

Les enseignements favorisent l'acquisition de compétences transversales, notamment celles liées à la méthodologie. Des interventions sont consacrées à la culture mathématique, scientifique et technique.

Un suivi individuel de chaque étudiant est assuré par l'équipe enseignante, afin de le conseiller dans ses choix de concours, de le préparer aux épreuves et entretiens d'admission tout en l'accompagnant dans la constitution de son dossier.

## Les horaires

### 30 à 35 heures de cours hebdomadaires

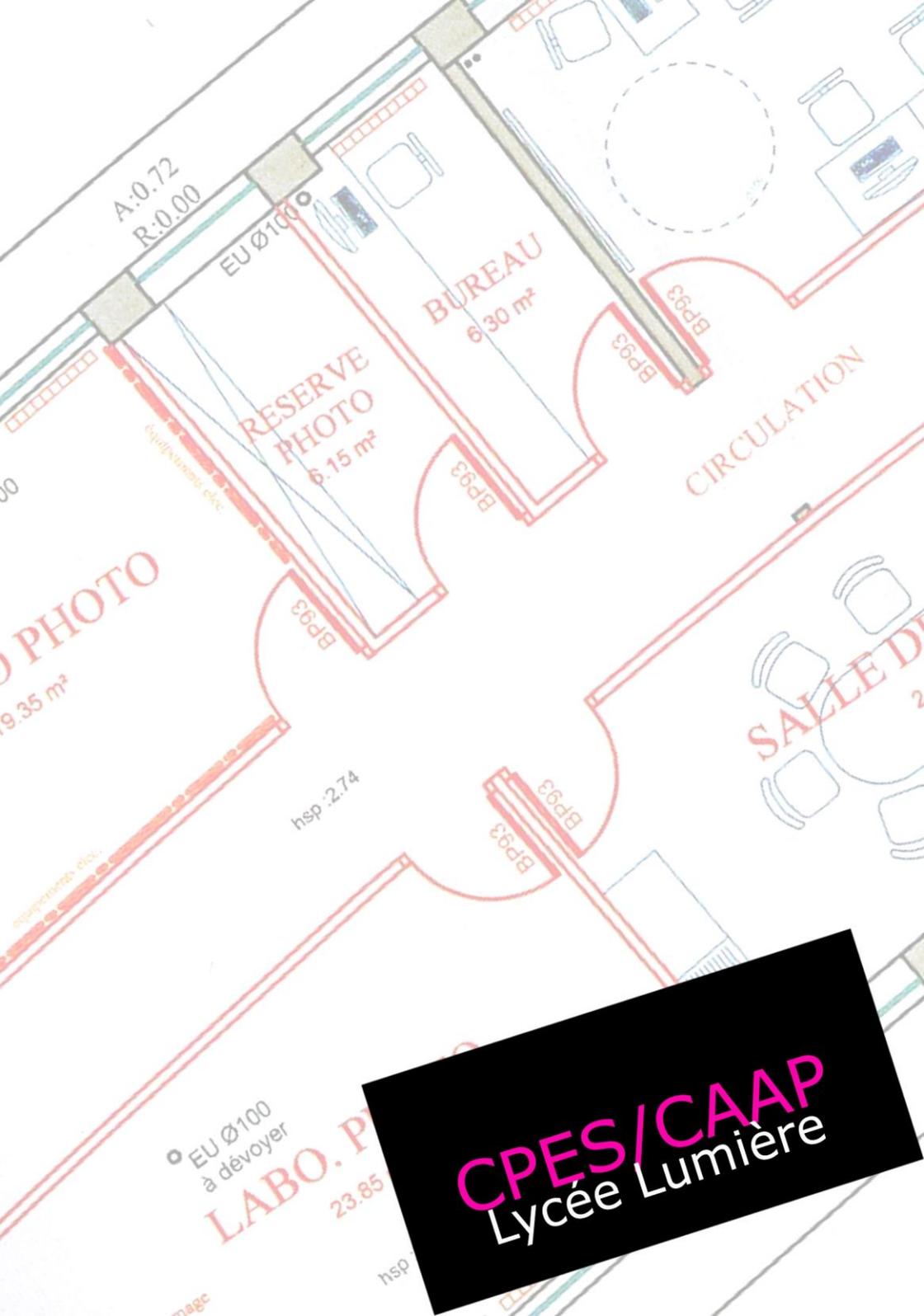
Ce rythme de cours intensif est complété par un travail personnel en autonomie facilité par les horaires d'ouverture des locaux de la CPES-CAAP, avec des espaces dédiés aux étudiants.

Cette formation intensive et exigeante se déroule sur une année scolaire et s'organise sur deux semestres de septembre à juin.

## Les espaces de travail

Ces espaces occupent au total une surface de 350 m<sup>2</sup> comprenant une salle informatique, un studio de prise de vue, un laboratoire photographique argentique, une salle de cours théorique et un vaste atelier de pratique.

Cet espace de 165 m<sup>2</sup>, une salle de travail et une bibliothèque sont à la disposition des étudiants jusqu'à 21h30, les jours de semaine.



**CPES/CAAP**  
Lycée Lumière